

Cahiers de l'EDEM

Les [Cahiers](#) sont rédigés par l'EDEM, l'Équipe Droits et migrations, constituée à l'UCLouvain au sein du CeDIE. Chaque mois, ils analysent quelques arrêts récents d'une juridiction nationale ou internationale, en français ou en anglais.

[S'abonner](#)

These [Commentaries](#) are written by the Research Team on Laws and Migration (EDEM), which is part of UCLouvain. Each month, they present recent judgments from national or international courts, in French or English.

[Subscribe](#)

En ce début d'année, nous vous annonçons la sortie d'un nouveau MOOC en février 2024, Migration Law.

Qui peut migrer ? Quelles sont les conditions pour se déplacer d'un pays à l'autre ? L'occasion de vous former en ligne, à votre rythme, aux fondamentaux du droit des migrations. Sylvie Sarolea présente ce cours [via ce lien](#).

Outre les membres de l'EDEM, le cours fait appel à beaucoup d'experts internationaux tels que Trésor Maheshe, James Hathaway, Delphine Nakache, Neila Jaibi, Koen Lenaerts, François Crépeau et bien d'autres.

N'hésitez plus et lancez-vous dans l'aventure dès le 6 février. [Inscrivez-vous dès maintenant !](#)

Ce cours est en anglais mais de nombreuses capsules sont en français et sous-titrées en anglais.

[À découvrir en primeur ici](#), une capsule sur le dialogue entre les deux juridictions européennes que sont les cours de Luxembourg et de Strasbourg. Un échange passionnant entre le Président de la Cour de Justice, Koen Leenaerts, et le Prof. Sébastien Van Drooghenbroeck, animé par la Prof. Sylvie Sarolea. Un long échange sur la « fertilisation croisée », à suivre le cas échéant par séquences thématiques.

As we begin the year, we would like to announce the release of a new MOOC in February 2024, Migration Law.

It will answer many questions: Who can migrate? What are the conditions for moving from one country to another? The best way to learn the fundamentals of Migration Law, online at your rhythm. Zoé Crine and Sylvie Sarolea present this course [via this link](#).

In addition to EDEM members, it features contributions from many international experts, including Trésor Maheshe, James Hathaway, Delphine Nakache, Neila Jaibi, Koen Lenaerts, François Crépeau and many others.

So don't delay, and get in on the action from 6 February. [Register now!](#)

[A sneak preview can be found here](#) of a clip of Professor Jack Mangala, evoking the sovereignty of States to decide of regularization campaigns. In the USA, the 'Dream Act' or DACA, which is a program that President Obama put in place in 2012, aimed at conferring temporary legal status to individuals brought to the USA when being a child, provided they fulfill some requirements. This program protected 700,000 so-called dreamers from expulsion.



CJEU, 9 November 2023, *X, Y and their six minor children v. Staatssecretaris van Justitie en Veiligheid*, C-125/22, EU:C:2023:843 – The sliding scale of Article 15(c) of the Asylum Qualification Directive.

Mark Klaassen

In the present judgment, the Court of Justice of the EU establishes that personal circumstances may be relevant in the assessment of whether such a level of indiscriminate violence exists to give rise to a situation as envisioned in Article 15(c) of the EU Asylum Qualification Directive. If that is the case, a lower level of indiscriminate violence is sufficient to reach the required threshold. A combination of personal circumstances and indiscriminate violence may qualify as a real risk of serious harm. The personal circumstances that should be considered in this regard are factors specific to the applicant's private, family, or professional life.

[Read the Commentary >](#)



Cour suprême (Canada), 27 septembre 2023, *Mason c. Canada (citoyenneté et immigration)*, CSC 21 – La Cour tranche en faveur d'une interprétation stricte de la notion de « menace à la sécurité nationale » comme cause d'expulsion du territoire national.

Benjamin Kagina

L'arrêt du 27 septembre 2023 de la Cour suprême du Canada rejette une interprétation large de la notion de « menace à la sécurité nationale » contenue à l'article 34, § 1, e, de la loi sur l'immigration et la protection des réfugiés en tant que cause d'expulsion des étrangers sur le territoire canadien. La Cour est parvenue à cette conclusion en recourant aux principes interprétatifs adoptés en 2019 dans l'arrêt *Vavilov*. Elle recourt au critère de la décision raisonnable comme norme de contrôle des décisions administratives.

[Lire le commentaire >](#)



Récit de vie – L'intelligence collective

Récit de vie recueilli par Béatrice Chapaux dans le cadre d'un projet Migrations et récits de vie financé par le Fonds de développement culturel d'UCLouvain Culture.

[Lire le récit >](#)



[Vie privée](#)

Le présent courriel contient des éléments de traçabilité poursuivant une finalité exclusivement statistique. Ils répondent aux exigences du Règlement général sur la protection des données (RGPD). Pour plus d'informations, merci de nous contacter à l'adresse suivante: privacy@uclouvain.be